

Dossier de presse

Tableau de bord des services 2009

- février 2009 -

Contact presse

Mathieu Collet, Vae Solis Corporate
01 53 92 80 18 / 06 29 94 53 45
mathieu.collet@vae-solis.com

*Présidé par Georges Drouin, le **Groupement des Professions de Services regroupe 23 fédérations de services membres du Medef et près de 35 grandes entreprises**, dans les domaines des transports, des activités financières, des services aux entreprises, des services aux particuliers, des services à la personne et des services aux collectivités.*

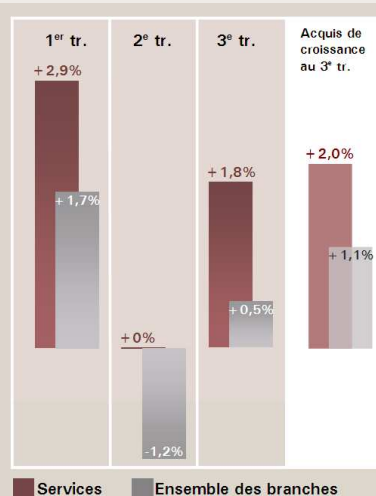
Ses thèmes d'action concernent en priorité la contribution du secteur des services à la croissance et à l'emploi, la formation, la valorisation des métiers de services et la prise en compte des spécificités du secteur des services dans les politiques publiques.

Le GPS rassemble cinq grands groupes d'activités :

- **Services financiers** : assurance, banque
- **Services aux entreprises** : poste (> 50g), télécommunications, conseil, formation, recrutement, services informatiques, ingénierie
- **Services opérationnels** : transport, logistique, location de véhicules, travail temporaire, propreté, sécurité, communication, foires et salons, autoroutes, centres d'appels
- **Services aux particuliers et aux personnes** : hôtellerie, restauration traditionnelle, restauration rapide, tourisme, services aux personnes (au domicile ou sur lieu de travail), promotion et gestion immobilières, formation professionnelle, santé
- **Services aux collectivités** : Services à l'énergie, distribution d'eau (et assainissement), collecte de déchets, parkings, transports en commun, restauration collective

Les services entrent dans la crise

D'après la dernière enquête d'opinion de l'INSEE de décembre 2008, les chefs d'entreprises de services « n'ont jamais été aussi pessimistes pour leurs prévisions d'activité depuis la mise en place de l'enquête en 1988 ». Les services, qui jouent traditionnellement un rôle d'amortisseur de crises, accusent en effet de nets ralentissements depuis le second semestre 2008. Leur croissance reste supérieure à celle des autres branches d'activité sur l'année, mais les tendances pour 2009 sont préoccupantes.



CROISSANCE DE LA VALEUR AJOUTÉE DANS LES SERVICES EN 2008

Les services marchands représentent **776 milliards d'euros, soit 45,8 % de la valeur ajoutée** de l'ensemble des activités économiques

Les services aux entreprises accusent le plus fort ralentissement,

leur croissance se limitant à 0,9% au 3^e trimestre (contre 3,8% en 2007). Les activités financières (+2,6% contre +3,6%), les activités immobilières (+2,2% contre 3%), les transports (+1,4% contre 2,4%) amorcent un **ralentissement qui pourrait s'accroître fortement en 2009**. Les services aux particuliers (+1,5%) sont les seuls à demeurer stables.

Les services contribuent à **43,3%** des créations d'entreprises, avec **142 362 créations en 2008**

14,7 milliards d'euros, c'est l'excédent de la balance des services, **alors que la France accuse un déficit global record de 55,7 milliards d'euros pour 2008**.

■ UN RALENTISSEMENT GLOBAL DE L'ACTIVITE

La crise n'a pas épargné le secteur des services. Après une nette accélération au premier trimestre 2008, la croissance des activités de services (activités financières et transports compris) a laissé la place à une **stagnation au second trimestre**. La reprise constatée au troisième trimestre, avec une croissance de +1,8 %, est restée timide. En outre, l'activité a très probablement fléchi de nouveau en fin d'année. La progression des chiffres d'affaires des différentes branches des services est par ailleurs en net ralentissement, et les taux de marge s'effritent, passant en moyenne de 31,4 % en 2007 à 30,4 % au cours des trois premiers trimestres 2008.

Au total, pour l'année 2008, les services devraient enregistrer une croissance largement en dessous des performances obtenues au cours des années précédentes. Au terme du troisième trimestre, **l'acquis de croissance de la valeur ajoutée des branches de services s'établit à 2,0 % contre 3,0 % en 2007 et 3,6 % en 2006. Cela reste cependant supérieur à la croissance de l'ensemble des branches d'activités de l'économie, qui atteint 1,1%.**

Les services résistent mieux que les autres branches : l'industrie accuse dans le même temps un recul de 0,5%, l'agriculture de 0,9% et la construction de 1,3%.

■ CREATION D'ENTREPRISES : UN NIVEAU TOUJOURS ELEVE MAIS UN FORT RALENTISSEMENT

Après deux années très dynamiques avec une croissance de 6,7 % en 2006 et 10,3 % en 2007, les créations d'entreprises ont marqué le pas en 2008. Elles se sont accrues de 2,5%, du fait d'une forte tendance à la baisse depuis le printemps 2008. Elles restent toujours à des niveaux élevés, avec **142 362 créations sur l'année 2008** (chiffres connus jusqu'en novembre 2008). La part des services dans le total des créations d'entreprises se stabilise autour de 43,3 % tout au long de 2008.

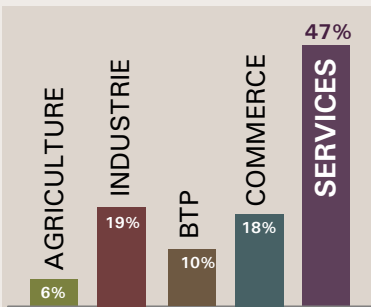
Connu jusqu'en octobre 2008, le nombre de défaillances d'entreprises de services ressort en moyenne à 19 481 au taux annuel, soit une **hausse de 23 % par rapport au rythme moyen de 2007**.

■ ECHANGES EXTERIEURS : UN EXCEDENT EN PLEINE CROISSANCE

Alors qu'il s'est régulièrement réduit depuis 2000, **le solde de la balance des services a poursuivi son redressement amorcé en 2007**. Il s'est affiché à 14,7 milliards d'euros l'an au cours des onze premiers mois de 2008 contre 13,7 milliards en 2007. Les redevances et droits de licence, les services de construction, les services financiers et les services aux entreprises affichent les plus fortes progressions. L'excédent des voyages a lui diminué à 9,8 milliards contre 12,8 milliards en 2007 en raison de l'évolution de la parité euros/dollars.

■ PRIX : LEGER REPLI EN FIN D'ANNEE 2008

L'envolée des prix des produits alimentaires et de l'énergie a poussé l'inflation à la hausse au premier semestre, poussant les prix des services à la hausse, avec une progression de 3,6% en glissement annuel mesuré en juillet 2008. Au final, les prix des services, qui entrent à hauteur d'environ **42 % du panier qui compose l'indice des prix à la consommation** ont connu une **progression de 2,4 % tout au long de 2008, soit plus que l'inflation sur un an, mesurée à 1% par l'INSEE**.



Répartition de l'emploi dans les secteurs marchands

8,8 millions

de personnes sont employées dans les services

71 000 emplois créés dans les services en 2008 sur 148 000 créations.

La variation de l'emploi est cependant devenue négative à partir du 3^e trimestre 2008, en raison de la **chute brutale des missions d'intérim.**

D'amortisseur de la crise, le secteur pourrait en devenir un amplificateur

compte tenu de sa forte composante en ressources humaines (de 50 à 80% du chiffre d'affaires selon les branches).

34 448 euros de salaire moyen par tête dans les services **contre 31 405 dans l'ensemble de l'économie.**

Recommandation phare du **GPS, la Commission permanente de concertation des services (CPCS),** a été

créée à l'initiative d'Hervé Novelli, secrétaire d'Etat chargé du commerce, de l'artisanat, des PME, du tourisme et des services. Premier pilier d'une véritable politique des services en France, elle facilitera l'adaptation de nos politiques aux réalités d'une économie de services.

Emploi : les services, d'amortisseurs à « amplificateurs » de la crise ?

LES SERVICES, MOTEUR TRADITIONNEL DE LA CREATION D'EMPLOIS

Durant la décennie écoulée, les services ont représenté **60 % de tous les emplois créés dans les pays développés, 65% pour la France.** Ce rôle de locomotive n'est pas un hasard : avec une main d'œuvre qui représente de 80% à 50% du chiffre d'affaires selon les branches, le capital humain est le premier levier de la création de valeur.

Entre 1990 et 2007, 2,3 millions d'emplois ont été créés dans les services, soit 9 emplois marchands sur 10. Cette dynamique devrait connaître en 2009 un sérieux coup de frein, malgré un fort potentiel de croissance : des mesures de soutien adaptées auraient ainsi un impact significatif sur la situation de l'emploi globale.

L'AMORCE D'UN FORT REcul QUI DEVRAIT SE RENFORCER EN 2009

Après une résistance en 2007 et au début de 2008, les créations d'emplois dans les services ont fortement ralenti. Au **relatif dynamisme du premier trimestre (+ 2,1%) ont succédé** une stabilisation au premier semestre (0,2%) puis une **perte brutale de 1,3% au troisième provoquée par la chute des missions d'intérim.**

Les activités de services sont toutefois restées le secteur le plus créateur d'emplois avec près de 71 000 emplois salariés créés sur un total de 148 000. Les services aux particuliers ont été les plus dynamiques avec 40 000 emplois créés, suivis des services de transports avec 19 000 postes. Les services immobiliers et financiers ont créé seulement 3 000 et 2 000 postes (contre respectivement 10 000 et 21 000 en 2007).

Des destructions d'emplois dans les prochains mois sont à prévoir, y compris dans les services aux particuliers selon les anticipations des chefs d'entreprise.

SALAIRES : UNE NETTE PROGRESSION

Le salaire mensuel de base (SMB) dans les services a continué de croître à un rythme soutenu tout au long de l'année : **+ 2,9 % sur un an au troisième trimestre 2008 contre 2,6 % un an plus tôt.** En termes réels, on relève une baisse de 0,5 point compte tenu de l'inflation (3 % au deuxième trimestre). Cette tendance s'inverse au quatrième trimestre avec la rapide désinflation. Au troisième trimestre 2008, le salaire moyen par tête s'établit à 34 448 euros dans les services contre 31 405 euros dans l'ensemble de l'économie.

DES MESURES D'URGENCE POUR FAIRE FACE A LA CRISE

Dans ce contexte de crise, il importe de susciter une dynamique vertueuse pour l'ensemble de l'économie. Il s'agit donc de favoriser un environnement entrepreneurial plus dynamique, qui encourage les entreprises de services à améliorer leur productivité, à offrir de nouveaux services et à créer de nouveaux emplois.

A court terme, le GPS propose :

- **L'instauration d'un « bouclier social »,** autrement dit d'un plafonnement des cotisations et contributions sociales **pour les entreprises à fort taux d'emploi.**
- Dans la droite ligne de l'application au 1er janvier 2009 des dispositions de la loi de Modernisation de l'Economie, **le raccourcissement des délais de paiement des collectivités territoriales et des entreprises publiques.**

A plus long terme, le GPS propose :

- la mise en place d'un véritable « **Grenelle des services** » au sein de la CPCS, pour préparer la sortie de crise, en pariant sur le potentiel d'accélération du secteur,
- la transposition rapide en France de la **directive « services »** afin de réaliser le marché intérieur des services européen et de valoriser les avantages concurrentiels des entreprises françaises.

GEORGES DROUIN, PRESIDENT DU GPS

Mettre les services au service de l'économie, c'est envisager dès maintenant la sortie de crise



“ Le secteur des services n'est pas à l'écart, à quelques exceptions près, de la forte récession qui affecte les économies française et mondiale.

L'activité des services a ralenti tout au long de l'année 2008 sans pour autant cessé de croître. **Les services ont résisté, mais pour combien de temps encore ?** Selon les enquêtes d'opinion, les chefs d'entreprises ne voient pas à ce jour de signe de redressement et leurs anticipations d'évolution d'activité sont très dégradées.

Habituellement « amortisseurs » des périodes économiques difficiles, car toujours créateurs d'emplois, les services pourraient bien cette fois-ci ne pas pouvoir remplir ce rôle, vu l'ampleur de la crise. Les indicateurs clefs qui seront publiés au cours du premier trimestre 2009 renseigneront sur l'état réel de l'économie des services qui, pour le moment, a mieux résisté que les autres secteurs économiques. Ainsi, les créations d'emploi ont fortement ralenti (principalement en raison de l'intérim) mais elles ne s'étaient pas encore tariées...

Le GPS estime néanmoins nécessaire la **mise en œuvre de mesures d'urgence**.

Tout d'abord un plafonnement des cotisations et contributions sociales pour les entreprises à fort taux d'emploi, afin de mettre la priorité sur l'emploi.

Ensuite, dans la droite ligne de l'application au 1er janvier 2009 des dispositions de la loi de Modernisation de l'Economie relatives aux délais de paiement, le raccourcissement des délais de paiement des collectivités territoriales et des entreprises publiques.

Outre ces mesures de court terme, qui pourraient permettre au secteur de jouer le rôle « **d'accélérateur** » de la sortie de crise, le GPS souhaite que s'ouvre un véritable « **Grenelle des services** ». Une meilleure prise en compte des services dans notre réglementation et notre législation permettrait de renforcer la capacité de l'économie à s'adapter à la mondialisation et à préparer sa croissance future. Il faut **décloisonner des politiques jusqu'ici segmentées** selon des secteurs très spécifiques, et prendre en compte ce qui fait l'unité des services : **l'importance du capital humain et le lien direct avec le client**.

La création, à l'initiative d'Hervé Novelli, secrétaire d'Etat chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme et des services, d'une **Commission permanente de concertation des services** facilitera l'adaptation de nos politiques aux réalités d'une économie de services. Ses membres, représentants l'interprofession des services et représentants des différentes administrations concernées, mèneront ensemble des réflexions, notamment sur le temps de travail (la souplesse, la réactivité étant des facteurs déterminants de la compétitivité des services vis-à-vis des attentes des clients), la formation (l'offre de personnel qualifié n'étant pas toujours adaptée à une « culture du service ») et l'innovation.

Le GPS demande également la transposition rapide en France, de la directive « services » afin de réaliser le marché intérieur des services européen. Il s'agit en effet d'un puissant moyen de **valoriser les avantages concurrentiels des entreprises françaises**.

”